

44.9 millions de kilogrammes (99 millions de livres) soit une valeur de 19 millions de dollars.

Bien que ces chiffres ne représentent que 4 p. cent des prises totales (eau douce et eau salée) et 6 p. cent de leur valeur, on ne doit pas mesurer l'importance des cours d'eau à leur seul apport en poissons d'eau douce; il faut également tenir compte du fait qu'ils assurent des frayères au poisson de mer anadrome, dont le commerce est lucratif. Le saumon du Canada est l'espèce maritime la plus importante frayant dans les rivières, les lacs et les bassins, mais il passe la plus grande partie de sa vie adulte en mer.

En plus des exploitants de la pêche commerciale en eau douce, il faut signaler les millions d'amateurs de pêche qui vont chaque année tenter leur chance dans les lacs et les cours d'eau du pays tout entier. Pour la saison de 1973-1974, on a évalué à plus de 4 millions, le nombre de pêcheurs sportifs (de seize ans et plus). On a calculé qu'en 1970 la pêche sportive avait rapporté plus de 300 millions de dollars, le tiers de cette somme provenant de pêcheurs canadiens et le reste de pêcheurs étrangers.

Compte tenu de ces importants profits économiques, il n'est pas surprenant que la pêche commerciale et sportive fasse l'objet d'une attention toujours plus grande dans les études préliminaires de projets d'utilisation des eaux où se pratique la pêche. Dans certains cas, cette attention a non seulement déterminé la nature du projet, mais elle a également influé sur le choix de son emplacement.

Le poisson a besoin d'un milieu exempt de toute pollution; l'accroissement de cette dernière dans les eaux de nombreux lacs et cours d'eau a eu de sérieuses conséquences sur la pêche sportive ou commerciale tant du point de vue de la qualité que de celui de la variété de poisson. A ce sujet, la politique actuelle, voulant que l'on fasse des études d'ensemble des activités liées aux ressources hydrologiques dans les bassins des rivières, offre de nouvelles possibilités pour la conservation du poisson d'eau douce.

Loisirs

En 1941, à peine plus de la moitié de la population canadienne habitait la ville; dans les années 1970, par contre, les citadins représentent 76 p. cent de la population totale du pays. De fait, près de la moitié des Canadiens résident dans 19 villes de plus de 100 000 habitants chacune.